

**LE COLLÈGE COMMUNAL,**  
a l'honneur d'inviter Mesdames et Messieurs les membres du Conseil  
communal à se réunir à l'Hôtel de Ville, Place du marché,  
**le lundi 26 février 2018 à 18 heures 30**

## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE PUBLIQUE**

Interpellations au Collège communal.

#### **M. le BOURGMESTRE**

**1.**

Acquisition de 4 motos et de 12 véhicules au profit de la Zone de police par le biais de marchés ouverts de la Police fédérale.

**2.**

Acquisition de deux véhicules de type police au profit de la Zone de police, via le marché du Service Public Fédéral Personnel et Organisation.

**3.**

Approbation des travaux supplémentaires et modificatifs à apporter au projet de travaux de réparation de l'étanchéité de l'esplanade de l'Hôtel de police ainsi que de vérification du système d'évacuation des eaux de pluie.

**4.**

Approbation du texte de l'avenant à la convention pluriannuelle d'une durée de 3 ans relative à la gestion de l'ouverture et de la fermeture des potelets du centre-ville, à conclure avec l'A.S.B.L. "LIÈGE, GESTION CENTRE-VILLE", en vue de sa prolongation du 12 septembre 2017 au 31 décembre 2018 aux mêmes conditions.

**5.**

Approbation du texte de la convention transactionnelle en vue de procéder au paiement de certaines factures afférentes au contrat de maintenance des 2 Dispatch/S et du DWSx détenus par la Zone de police qui ont été générées pendant la période extracontractuelle du 1 juin 2017 au 21 septembre 2017.

**6.**

Acquisition, pour l'année 2018, par le biais de l'accord-cadre 16/14 conclu avec un seul participant, de fourniture d'éthylotests pour la Zone de police pour une durée de 4 ans, 12 appareils de mesure A7510 et 7 systèmes complets Alcotest 8610.

**7.**

Passation d'un marché de faible montant conclu par facture acceptée en vue de la fourniture et de l'installation d'une borne interactive à l'accueil de l'Hôtel de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

**8.**

Passation d'un marché de faible montant conclu par facture acceptée en vue de l'acquisition en 2 lots de 2 compresseurs, en ce compris les travaux nécessaires au bon fonctionnement des machines, pour la Zone de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

**9.**

Création d'une zone d'interdiction de stationnement des véhicules, dans le tronçon compris entre les rues de Herve et de Chrysanthèmes, des immeubles 121 à 109, avenue Joseph-Merlot à 4020 LIÈGE.

**10.**

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°03, rue Paul-Joseph Delcloche à 4020 LIÈGE.

**11.**

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°364, rue Saint-Gilles à 4000 LIÈGE.

**12.**

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°95, rue des Bedennes à 4032 LIÈGE.

**13.**

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°33, rue Jacques Brel à 4030 LIÈGE.

**14.**

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°34, rue du Val Benoît à 4031 LIÈGE.

**15.**

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur des immeubles n°35 et 36, rue d'Ougrée à 4031 LIÈGE.

**16.**

Création d'une zone de livraison, à hauteur de l'immeuble n°313, sur une longueur de 5 mètres, rue Basse-Wez à 4020 LIÈGE.

**17.**

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°33, rue Soubre à 4030 LIÈGE.

**18.**

Création d'une interdiction de stationnement à tout véhicule, des deux côtés de la chaussée, dans le tronçon compris entre le carrefour formé avec le chemin de la Citadelle et le fût d'éclairage public portant le n°609/03700, Au Péri à 4000 LIÈGE.

**19.**

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°418, rue Vivegnis à 4000 LIÈGE.

**20.**

Création d'une interdiction de stationnement délimitée au moyen du marquage d'une ligne discontinue de couleur jaune sur la bordure du trottoir, sur une longueur de 3 mètres, à hauteur de la façade latérale de l'immeuble rue Gilon n°31 à 4030 LIÈGE.

**21.**

Prise d'acte de l'ordonnance de police prise le 26 janvier 2018 par M. le Bourgmestre, portant sur la fixation d'un périmètre en vue d'activités de gardiennage du chantier de démolition du site de Bavière et autorisant la société à exercer des activités de gardiennage dans le périmètre précité - confirmation de l'ordonnance de police du 26 janvier 2018 précitée.

**22.**

Ratification de la décision du Collège communal du 2 février 2018 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires afin de permettre le paiement des créances relatives à l'enlèvement des véhicules en stationnement illicite pour l'année 2018.

**23.**

Ratification de la décision du Collège communal du 9 février 2018 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement relatif à la conservation des objets trouvés en dehors des propriétés privées.

**24.**

Suppression du stationnement alternatif par quinzaine, rue Faleyé à 4000 LIÈGE - interdiction de stationner des véhicules le long des immeubles à numérotation impaire, rue Faleyé à 4000 LIÈGE - création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de la façade latérale de l'immeuble cadastré rue Côte d'Or, n°72.

**25.**

Suppression, Mont-Saint-Martin à 4000 LIÈGE, de l'interdiction de stationnement des véhicules, des deux côtés de la chaussée- suppression du stationnement limité dans le temps à hauteur des immeubles n° 56 à 60 inclus - déplacement de l'arrêt de bus implanté à hauteur de l'immeuble n°54, à hauteur de l'immeuble n°40 - création à hauteur des immeubles à numéros impairs et le long des immeubles n°2 à 36 inclus, une interdiction de stationnement des véhicules - création d'un stationnement obligatoire des véhicules, au-delà du bord fictif de la chaussée, deux roues sur trottoir des véhicules du n°46 jusqu'à l'intersection des n°50/52 - création d'un stationnement obligatoire des véhicules, au-delà du bord fictif de la chaussée, deux roues sur trottoir des véhicules, de l'intersection des n°50/52 jusqu'au n° 62 inclus.

**26.**

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur du n°11, rue du Pommier à 4000 LIÈGE.

**27.**

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 26 janvier 2018 de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la commande de repas.

**28.**

Ratification de la décision du Collège communal du 9 février 2018 autorisant le dépassement des crédits provisoires pour l'engagement de la dépense portant sur les prestations supplémentaires de deux hôtesses lors de la fête du personnel 2018.

**29.**

Adoption du texte du protocole de collaboration entre la Communauté française, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale et les villes et Communes partenaires relatif à la prévention de la radicalisation violente.

**30.**

Acquisition, durant l'exercice budgétaire de 2018, de services informatiques relatifs à la gestion des projets de développement informatique, via la centrale de marchés du Département des Technologies de l'Information et de la Communication (DTIC) du Service Public de Wallonie (SPW).

**31.**

Acquisition, au cours de l'année 2018, d'équipements et de services informatiques dans le cadre de la convention passée avec la centrale de marchés constituée par l'A.S.B.L. "GIAL".

## **M. l'Echevin FIRKET**

### **32.**

Adoption du texte du contrat de gestion à conclure avec l'association « LIÈGE - GESTION CENTRE-VILLE ».

### **33.**

Adoption du règlement relatif aux droits d'étalage sur les brocantes et marchés organisés par la Ville.

### **34.**

Avis favorable sur le détachement des parties du territoire de la Fabrique d'église de la « Vierge des Pauvres » sise rue Vieux Chemin de Jupille, 15 à 4610 BEYNE-HEUSAY et la reprise, par la Commune de Beyne-Heusay, de l'intégralité de la subvention communale annuelle.

### **35.**

Communication relative à l'approbation par les autorités de tutelle du Budget 2018.

### **36.**

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Saints-Pierre et Paul » – sise rue Jean d'Outremeuse, 61 à 4020 LIÈGE – tel que rectifié.

### **37.**

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Saints-Victor et Léonard » – sise rue Walthère Dewé, 48 à 4000 LIÈGE – tel que rectifié.

### **38.**

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Sainte-Bernadette » – sise rue Artus Bris, 11 à 4031 ANGLEUR – tel que rectifié.

### **39.**

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Louis » – sise rue Grétry, 45 à 4020 LIÈGE – tel que soumis.

### **40.**

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église de « l'Immaculée Conception » – sise rue de Herve, 655 à 4030 GRIVEGNEE – tel que rectifié.

### **41.**

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Sainte-Walburge » – sise rue Sainte-Walburge, 168 à 4000 LIÈGE – tel que rectifié.

**42.**

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Notre-Dame du Mont Carmel » – sise rue Tesny, 118 à 4020 LIÈGE – tel que rectifié.

**43.**

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Notre-Dame du Saint-Rosaire (Sclessin) » – sise place Ferrer, 40 à 4000 LIÈGE – tel que soumis.

**44.**

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Joseph (Rocourt) » – sise chaussée de Tongres, 81 à 4000 LIÈGE – tel que rectifié.

**45.**

Approbation du budget 2018 de la Fabrique d'église « Sainte-Marie des Anges » – sise rue Auguste Buisseret, 1 à 4000 LIÈGE – tel que rectifié.

**46.**

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Léon » – sise rue des Héros, 32 à 4000 LIÈGE – Prorogation du délai.

**47.**

Approbation du cahier de modification budgétaire 2018 de la Fabrique d'église du « Sacré-Cœur » à Grivegnée » – sise rue Fraischamps, 154 à 4030 LIÈGE – Prorogation du délai.

**48.**

Décision de donner en location, à titre précaire, à l'A.S.B.L. « HOBBY DOG » la parcelle sise rue Coupée à 4000 LIEGE cadastrée 12ème division, section A, n° 192W et 192V partie pour une contenance de 11.509 m<sup>2</sup> - adoption du texte de la convention de bail.

**49.**

Acquisition d'un immeuble sis rue Eugène Houdret, 51 à 4000 LIÈGE.

**50.**

Acquisition de deux emprises de terrain sises rue des Courteaux à 4032 LIÈGE.

**51.**

Acquisition d'une parcelle de terrain sise rue Lairesse à 4020 LIÈGE.

**52.**

Cession en gré à gré d'une partie d'un terrain sis rue du Moulin à 4020 LIÈGE.

**Mme l'Echevin YERNA**

**53.**

Ratification de l'autorisation de dépasser les douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement relatif à l'organisation de différents lots de formation de base et de recyclage Technicien combustible gazeux GI, technicien combustible gazeux GII, cerga et cerga "Monteur gaz".

**54.**

Ratification de l'autorisation de dépasser les douzièmes provisoires concernant l'engagement relatif à l'organisation de différents lots de formation visant le recyclage quinquennal des chauffeurs détenteurs d'un permis C et/ou D.

**55.**

Abrogation du règlement de police relatif aux brocantes organisées par la Ville - adoption du règlement de police relatif aux brocantes organisées par la Ville.

**56.**

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique organisée dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme pour la rénovation des voiries existantes en vue de l'amélioration de l'accessibilité au CHR et de la modification de voirie communale - accord sur la modification de voirie communale suivant le plan.

**M. l'Echevin HUPKENS**

**57.**

Acceptation du don d'un portrait d'Eugénie Zeyen par l'artiste Xavier Wurth à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège fait par M. Pierre COLMAN - rend hommage à la générosité du donateur.

**58.**

Adoption du texte de l'avenant n°3 à la convention de prêt d'un ensemble de pièces au Grand Curtius conclue avec le Musée belge de la Franc-Maçonnerie.

**59.**

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association "CENTRE D'ACTION CULTURELLE POUR LES HANDICAPES MENTAUX" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

**60.**

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « COLLECTIF DU LION » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

**61.**

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association "LIS-MOI QUI TU ES" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

**62.**

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « AMICALE DES ANCIENS DE L'HÔPITAL MILITAIRE SAINT-LAURENT » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

**63.**

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « FESTIVAL AFRICAIN DE LIEGE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

**64.**

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « FESTIVAL DU JEUNE THÉÂTRE DE LIÈGE ET DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE A.S.B.L. » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

**65.**

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « LES AMIS DE L'ORGUE DE SAINT-JACQUES DE LIÈGE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

**66.**

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association "LES BRASSEURS" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

**67.**

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « ART ET HISTOIRE - SAINT-BARTHELEMY - LIEGE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

**68.**

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2018 au Théâtre à Denis - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

**69.**

Ratification de la décision du Collège communal du 2 février 2018 autorisant le dépassement des crédits provisoires pour l'engagement de la dépense portant sur la participation du service "Animations des musées" du département de la Culture de participer au Salon de l'Éducation 2018, du 3 au 7 octobre 2018, à Charleroi Expo.

**M. l'Echevin SCHROYEN**

**70.**

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour la fourniture de deux chargeurs sur pneus pour la Direction de la Gestion de l'Espace public - adoption du cahier spécial des charges.

**71.**

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour la réalisation d'abattages et d'élagages, dans le cadre de la sécurisation du patrimoine arboré communal - adoption du cahier spécial des charges.

**72.**

Octroi de subventions directe et indirecte opérateur à l'association « VOYAGES, ANIMATIONS ET VIE SOCIALE » relative à l'organisation de la manifestation "Concours Accessibilité P.M.R. 2018" (Concours «Accessibilité et Architecture 2018», Colloque, visites guidées accessibles et remise des Prix) du 12/03/2018 au 16/03/2018 au Musée «Le Grand Curtius» (Auditoire) - Adoption du texte de la convention.

**73.**

Ratification de l'autorisation de dépasser des crédits provisoires en ce qui concerne l'engagement relatif aux 38 séances de cours universitaires destinés aux seniors durant la 2e partie de l'année académique 2017/2018, au nom de l'A.S.B.L. "LES AMIS DE L'UNIVERSITE DE LIÈGE".

**M. l'Echevin STASSART**

**74.**

Ratification de la décision du Collège communal du 26 janvier 2018 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires relatif à l'engagement d'une somme concernant l'organisation de trois groupes de formation au logiciel ProEco.

## **M. l'Echevin LEONARD**

### **75.**

Acquisition de petits matériels électriques divers et d'appareils d'éclairage nécessaire pour l'entretien des installations électriques dans les bâtiments communaux pour l'année 2018, dans l'accord cadre conjoint relatif à la fourniture de petit matériel électrique divers et d'appareils d'éclairage pour l'entretien des installations électriques destiné aux besoins de la Ville de Liège et Centre Public d'Action Sociale conclu pour une durée déterminée de 48 mois prenant cours le 1er janvier 2017 pour se terminer le 31 décembre 2020.

### **76.**

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les redevances 2017 de location du poste de détente et de comptage de gaz naturel pour le complexe Franchimontois.

### **77.**

Ratification de la décision du Collège communal du 9 février 2018 autorisant le dépassement des crédits provisoires en ce qui concerne l'engagement de la redevance relative à l'entretien 2018 du central téléphonique dans le bâtiment situé rue des Guillemins 16-34 4000 LIÈGE.

### **78.**

Ratification de la décision du Collège communal du 9 février 2018 autorisant le dépassement des crédits provisoires pour l'engagement d'un bon de commande relatif au remplacement d'un linteau de porte de la Glacière du parc de la Boverie sise rue du Parc 70 à 4020 LIEGE.

### **79.**

Ratification de la décision du Collège communal du 9 février 2018 autorisant le dépassement des crédits provisoires pour l'engagement d'un bon de commande portant sur la fourniture d'un ventilateur de remplacement pour la chaudière du Centre sportif du complexe "Rue d'Ougrée" sis rue d'Ougrée 71 à 4031 LIÈGE.

### **80.**

Décision de confier à l'A.I.D.E. les prestations d'étude du mode de curage à prévoir pour le « collecteur principal » situé en rive gauche de la Meuse à 4000 LIÈGE – adoption du texte de la convention fixant le cadre de leurs relations.

### **81.**

Passation d'un marché accord-cadre de services en deux lots, par procédure négociée sans publication préalable, pour appel à un géomètre à qui la Ville de Liège pourra confier la réalisation de levés topographiques en vue de la confection de plans terriers - adoption le cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

**82.**

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 9 février 2018 décidant de pourvoir à la dépense nécessaire portant sur les travaux d'égouttage avenue de l'Observatoire 4000 LIÈGE réalisés suite à l'arrêté de réquisition de M. Bourgmestre, pris en date du 30 novembre 2017 - admission de la dépense.

**83.**

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour l'acquisition de modules de fitness et de musculation pour l'extérieur - adoption du cahier spécial des charges.

**84.**

Décision de procéder à la vente de véhicules et de machines déclassés destinés à la démolition ou pour pièces de rechange - approbation des documents appelés à régir ladite vente.

**Mme l'Echevin FERNANDEZ FERNANDEZ**

**85.**

Mise en exécution des travaux d'enherbement des allées dans divers cimetières dans le cadre de l'accord cadre relatif aux travaux de réfection de cours, de voies d'accès et de maçonneries à effectuer dans les bâtiments communaux de la Ville, de la Police et du CPAS de Liège.

Question(s) orale(s) pour mémoire.

**SÉANCE À HUIS-CLOS.**

**M. le BOURGMESTRE**

**86.**

Acceptation à la date du 31 août 2018, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 01 septembre 2018, de la démission d'un Inspecteur de police.

**87.**

Acceptation à la date du 30 septembre 2018, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 01 octobre 2018, de la démission d'un Commissaire de police.

**88.**

Acceptation à la date du 30 avril 2018, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 01 mai 2018, de la démission d'un Inspecteur de police.

**89.**

Acceptation à la date du 31 octobre 2018, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 01 novembre 2018, de la démission d'un Inspecteur de police.

**90.**

Admission à la pension prématurée pour inaptitude physique temporaire, à la date du 01 février 2018, d'un Inspecteur de police.

**91.**

Nomination de 2 Commissaires de police dans le cadre de la mobilité 2017 04.

**92.**

Décision suite à une demande en vue d'obtenir une indemnisation pour une affection ne figurant pas sur la liste belge des maladies professionnelles donnant lieu à réparation introduite par un Inspecteur de police le 10 mai 2017.

**93.**

Octroi un traitement d'attente égal au salaire complet à un Membre Calog C pendant la période de disponibilité pour cause de maladie, soit à dater du 03 novembre 2017.

**94.**

Retrait de décision de mise à la retraite au 01 avril 2018 d'un Commissaire de police.

**95.**

Approbation du Comité d'accompagnement pour la salle de consommation à moindre risque (SCMR) - désignation des représentants de la Ville.

**96.**

Autorisation d'ester en justice un dossier DJ n°8090.

**97.**

Autorisation d'ester en justice (80).

**M. l'Echevin FIRKET**

**98.**

Autorisation d'interjeter appel d'un jugement

**99.**

Autorisation d'interjeter appel d'un jugement.

**100.**

Autorisation d'interjeter appel d'un jugement

**101.**

Autorisation d'interjeter appel d'un jugement

**Mme l'Echevin YERNA**

**102.**

Démission au 1er janvier 2019, d'un chef de bureau technique nommé.

**103.**

Désignation au 1er mars 2018, d'un attaché spécifique (conseiller en organisation) - échelle A2SP nommé, pour exercer les fonctions supérieures d'attaché spécifique A3SP - échelle A3SP.

**104.**

Désignation au 1er mars 2018, d'un chef de service administratif - échelle C3 nommé, pour exercer les fonctions supérieures de chef de bureau administratif - échelle A1.

**105.**

Fin de la désignation, au 1er mars 2018, d'un chef de bureau administratif nommé, pour exercer les fonctions supérieures de chef de division - échelle A3.

**106.**

Fin de la désignation, au 1er mars 2018, d'un chef de service administratif nommé, pour exercer les fonctions supérieures de chef de bureau - échelle A1.

**M. l'Echevin STASSART**

**107.**

Acceptation à la date du 30/06/2018, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par une institutrice maternelle chargée des cours en immersion linguistique (néerlandais) dans l'enseignement fondamental.

**108.**

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales, à raison de 12/24 périodes/semaine, à une institutrice primaire, en fonction à l'école de la rue du Laveu, 56 à 4000 LIÈGE, du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**109.**

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales, à une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale de la rue Hors-Château 69, à 4000 LIÈGE du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**110.**

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales à une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la route du Sart Tilman 376 b à 4031 LIÈGE du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**111.**

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales, à raison de 6/26 périodes/semaine, à une institutrice maternelle, en fonction à l'école de la rue Fraîche, 14 à 4032 LIEGE, du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**112.**

Octroi d'un congé en vue de l'adoption, de la tutelle officieuse ou d'un placement en famille d'accueil, à une institutrice primaire en fonction à l'école fondamentale ordinaire du bd Kleyer, 36 à 4000 LIÈGE, du 15/01/2018 au 25/01/2018.

**113.**

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle, à raison de 6/26 périodes/semaine, à une institutrice maternelle, nommée à titre définitif, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue de Rabosée, 10 à 4020 LIÈGE, pour la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**114.**

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle, à une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue de Rabosée, 10 à 4020 LIÈGE, du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**115.**

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, d'une institutrice maternelle, nommée à titre définitif, à raison de 26/26 périodes/semaine, en fonction à l'école fondamentale de la rue Emile Vandervelde, 203 à 4000 LIÈGE, du 16/04/2018 au 19/04/2018 inclus.

**116.**

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, d'une institutrice maternelle, nommée à titre définitif, à raison de 26/26 périodes/semaine, en fonction à l'école fondamentale de la rue Longue, 46 à 4000 LIÈGE, du 26/02/2018 au 21/03/2018.

**117.**

Octroi d'une interruption totale (soit 26/26 périodes/semaine) de la carrière professionnelle demandée par une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale de la rue du Jardin Botanique, 25 à 4000 LIÈGE du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**118.**

Octroi d'une interruption de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice maternelle dans l'enseignement fondamental, pour la totalité de son horaire (soit 26/26 périodes/semaine), pendant la période du 08/01/2018 au 07/05/2018.

**119.**

Octroi d'une interruption partielle (soit 12/24 périodes/semaine) de la carrière professionnelle demandée par une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale de l'avenue de Péville, 232 du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**120.**

Octroi d'une interruption partielle (soit 6/26 périodes/semaine) de la carrière professionnelle demandée par une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue Fraîche, 14 à 4032 LIÈGE, du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**121.**

Octroi d'une interruption partielle (soit 4/24 périodes/semaine) de la carrière professionnelle demandée par une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale ordinaire du bd d'Avroy, 178, du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**122.**

Octroi d'une interruption partielle (soit 6/26 périodes/semaine) de la carrière professionnelle demandée par une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale de la place de la Libération, 3 à 4020 LIÈGE du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**123.**

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (6/26 périodes/semaine) à une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale de la rue du Perron, 126 à 4000 LIÈGE, pour la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**124.**

Octroi d'une interruption complète de carrière professionnelle à un instituteur primaire, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de l'avenue de Péville, 231, à 4030 LIÈGE, pour la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**125.**

Octroi d'une interruption partielle (soit 4/24 périodes/semaine) de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental demandée par une maîtresse de religion catholique en fonction dans les écoles fondamentales de la rue Agimont, 26 à 4000 LIÈGE, de la rue Fraîche, 14 à 4032 LIÈGE, de la rue Emile Vandervelde, 203 à 4000 LIÈGE, de la rue Fernand Dehousse, 1 à 4020 LIÈGE, de la rue Large-Voie, 73 à 4020 LIÈGE, de la rue des Vignerons, 1-3 à 4000 LIÈGE, de la rue du Limbourg, 110 à 4000 LIÈGE, de la rue du Perron, 126 à 4000 LIÈGE, du bd Ernest Solvay, 246 à 4000 LIÈGE et de la rue de Rabosée, 2 à 4020 LIÈGE, du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**126.**

Octroi d'une interruption partielle de carrière professionnelle (7/36 périodes/semaine) à une puéricultrice, en fonction à l'école fondamentale de l'avenue Brigade Piron, 1 à 4020 LIÈGE, pour la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**127.**

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (soit 12/24 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice primaire, du 01/09/2017 au 30/04/2018.

**128.**

Octroi d'une interruption partielle de carrière professionnelle à une institutrice maternelle, en fonction à l'école fondamentale de la rue Fraîche, 14 à 4032 LIÈGE, pour la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**129.**

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (soit 12/24 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice primaire en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue René Demoitelle, 19 à 4030 LIÈGE, du 06/11/2017 au 30/06/2018.

**130.**

Octroi d'une interruption totale de la carrière professionnelle (soit 26/26 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice maternelle chargée des cours en immersion linguistique en anglais en fonction à l'école fondamentale ordinaire du bd d'Avroy, 96 à 4000 LIÈGE, du 22/01/2018 au 21/02/2018.

**131.**

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (soit 4/24 périodes/semaine) pour l'assistance ou l'octroi de soins à un membre de leur ménage ou de leur famille qui souffre d'une maladie grave, à une institutrice primaire nommée à titre définitif, à raison de 24/24 périodes/semaine, en fonction à l'école fondamentale ordinaire de la rue de la Haminde, 35 à 4030 LIÈGE, pendant la période du 25/09/2017 au 24/12/2017.

**132.**

Octroi d'une interruption complète de la carrière professionnelle, soit 24/24 périodes/semaine, à une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale de la rue Emile Vandervelde, 203 à 4000 LIÈGE, pour la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**133.**

Octroi d'une interruption totale de la carrière professionnelle (soit 24/24 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice primaire chargée des cours en immersion linguistique en Anglais, du 12/10/2017 au 11/02/2018.

**134.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 25/09/2017, d'une institutrice maternelle, en fonction dans l'enseignement fondamental.

**135.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 27/11/2017, d'une institutrice primaire, en fonction dans l'enseignement fondamental.

**136.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 18/12/2017, d'une institutrice primaire, en fonction aux écoles fondamentales ordinaires de l'avenue de Péville, 232 à 4030 Liège, de la place des Combattants, 1 à 4020 Liège, de la rue du Laveu, 52 à 4000 Liège et de la rue du Laveu, 56 à 4000 Liège.

**137.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 21/12/2017, d'une maîtresse de seconde langue, en fonction dans l'enseignement fondamental.

**138.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 31/05/2017, d'une institutrice maternelle, en fonction dans l'enseignement fondamental.

**139.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 19/06/2017 au 25/06/2017, d'une institutrice primaire, en fonction dans l'enseignement fondamental.

**140.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 20/11/2017, d'une institutrice primaire, en fonction dans l'enseignement fondamental.

**141.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du 21/06/2017 au 25/06/2017, d'un instituteur primaire, en fonction dans l'enseignement fondamental.

**142.**

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales, à une logopède, à l'école fondamentale spécialisée de la place Crève-Coeur, 1 à 4000 LIÈGE, du 01/10/2017 au 30/09/2018.

**143.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à une maîtresse de religion catholique, en fonction aux écoles fondamentales spécialisées de la place Crève-Coeur, 1, du quai de Wallonie, 3, de la rue Bonne Nouvelle, 7b, de la rue de Fexhe, 58, du bd Ernest Solvay, 244 et du quai de Wallonie, 2 à LIÈGE, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

**144.**

Désignation à titre stagiaire dans un emploi définitivement vacant de direction dans l'enseignement fondamental spécialisé.

**145.**

Octroi d'une interruption partielle de carrière professionnelle à une logopède, en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la rue de la Vaussale, 14 pour la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**146.**

Octroi d'une interruption partielle (soit 12/24 périodes/semaine) de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice primaire à l'école fondamentale spécialisée de la rue Monulphe, 78 à 4000 LIÈGE, du 01/09/2017 au 30/04/2018.

**147.**

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (soit 6/30 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une logopède en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la rue Monulphe, 78 à 4000 LIÈGE, du 08/01/2018 au 30/06/2019.

**148.**

Octroi d'une interruption partielle (soit 6/32 périodes/semaine) de la carrière professionnelle demandée par une kinésithérapeute, en fonction aux écoles du quai de Wallonie, 2 à 4000 LIÈGE, de la rue de Fexhe, 58 à 4000 LIÈGE, de la rue Bonne Nouvelle, 7B à 4000 LIÈGE et de la rue Monulphe, 80 à 4000 LIÈGE, du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**149.**

Octroi d'une interruption partielle de carrière professionnelle à une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la rue de la Vaussale, 14 à 4031 LIÈGE, pour la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**150.**

Octroi d'une interruption partielle de la carrière professionnelle (soit 16/32 périodes/semaine) dans le cadre du congé parental demandée par une puéricultrice en fonction à l'école fondamentale spécialisée du quai de Wallonie, 2 à 4000 LIÈGE, du 18/10/2017 au 17/06/2018.

**151.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, du directeur de l'école fondamentale de la rue Bonne Nouvelle, 7B, à partir du 08/11/2017.

**152.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 22/09/2017, d'une institutrice primaire en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la place Crève-Coeur, 1 à 4000 LIÈGE.

**153.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 29/09/2017, d'une institutrice primaire en fonction à l'école fondamentale spécialisée du quai de Wallonie, 2 à 4000 LIÈGE.

**154.**

Octroi d'un congé pour mission à mi-temps, soit 12 périodes/semaine à une institutrice primaire dans l'enseignement fondamental spécialisé, du 01/09/2017 au 30/06/2018.

**155.**

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenance personnelle, pour la moitié de son horaire, soit 12/24 périodes/semaine, à un professeur de cours pratiques (peinture-revêtement murs et sols), à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé, pendant la période du 20/04/2017 au 19/05/2017.

**156.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (mathématique) à l'École Léopold Mottet, du 14/09/2017 au 13/09/2018.

**157.**

Octroi d'une interruption complète de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental demandée par une logopède, en fonction à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue, pendant la période du 01/04/2018 au 29/06/2018.

**158.**

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales à un professeur de cours pratiques (bio-esthétique), en fonction à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique, du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**159.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (sciences), à l'Athénée communal Maurice Destenay, au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels, à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique et à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, du 01/09/2016 au 30/09/2016.

**160.**

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de disponibilité pour maladie à des fins thérapeutiques, à un professeur de cours techniques et pratiques en fonction à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels, du 01/04/2016 au 30/06/2017.

**161.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours pratiques et techniques (service en salle/cuisine de restauration), à l'Institut de Formation continuée, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

**162.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (formation générale de base), à l'Institut de Formation continuée, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

**163.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction également ou mieux rémunérée dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques (informatique), à l'École des Arts et Métiers et à l'École de Commerce et d'Informatique, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

**164.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction également ou mieux rémunérée dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un chef d'atelier et professeur de cours pratiques (cuisine de restauration), à l'Institut de Formation continuée et à l'Institut de Techniques artisanales, du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**165.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (anglais) à l'Institut des Langues modernes, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

**166.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques (architecture et topographie), à l'Institut de Travaux publics, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

**167.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques/pratiques (électronique/électricité et électronique de l'automobile), au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et au Centre d'Éducation et de Formation en alternance du 14/09/2017 au 13/09/2018.

**168.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (géographie), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et au Centre d'Education et de Formation en alternance, du 01/09/2016 au 30/06/2017.

**169.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques (coiffure), à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique et au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**170.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (latin), à l'Athénée communal Léonie de Waha, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

**171.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours de pratiques/techniques (service en salle), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

**172.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques et pratiques (peinture, revêtements murs et sols), à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels, du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**173.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (sciences), au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

**174.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction également ou mieux rémunérée dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2017 au 29/06/2018, à un professeur de cours techniques et pratiques (cuisine de restauration), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme.

**175.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques et de cours pratiques (boulangerie-pâtisserie), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme et au Centre d'Éducation et de Formation en alternance, du 01/10/2017 au 29/06/2018.

**176.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques et pratiques (cuisine de restauration), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, du 01/10/2016 au 30/06/2017.

**177.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques et pratiques (cuisine de restauration), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

**178.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (sciences), au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et au Centre d'Éducation et de Formation en alternance du 01/09/2016 au 30/06/2017.

**179.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours techniques et pratiques (cuisine de restauration), à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, du 01/10/2017 au 29/06/2018.

**180.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de sélection dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (anglais, allemand), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**181.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (formation générale de base), à l'Établissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

**182.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (anglais, néerlandais), à l'Athénée communal Maurice Destenay, du 01/09/2017 au 31/08/2018.

**183.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (histoire), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

**184.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de pratique professionnelle (mécanique industrielle), au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon du 01/09/2017 au 29/06/2018.

**185.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (morale) et cours techniques (communication), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, à l'École de Commerce et d'Informatique, à l'Institut de Travaux publics et à l'Institut de Technologie, du 01/09/2017 au 29/06/2018.

**186.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (sciences) et de cours techniques (horticulture et mécanique agricole, horticole et sylvicole), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme, du 01/10/2016 au 30/06/2017.

**187.**

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, à un professeur de cours généraux (sciences), à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique et au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, du 01/09/2015 au 30/06/2016.

**188.**

Adoption des modifications intervenues depuis le 23/11/2017 dans la désignation du personnel de la Haute École pour l'année académique 2017-2018.

**189.**

Mise en disponibilité pour convenance personnelle, d'un chef d'atelier, à l'École de Coiffure et de Bio-esthétique, du 19/02/2018 au 23/02/2018.

**190.**

Désignation à titre temporaire dans un emploi temporairement vacant de chef d'atelier dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice.

**191.**

Désignation de 16 professeurs invités à la Haute École de la Ville de Liège, pendant l'année académique 2017 - 2018 (période janvier - juillet 2018), afin d'assurer des charges de cours.

**192.**

Octroi d'une interruption de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental à temps plein (36 heures/semaine), à une conseillère psycho-pédagogique nommée à temps plein (36 heures/semaine) au Centre P.M.S.1, du 08/01/2018 au 07/05/2018.

**193.**

Octroi d'un congé pour prestations réduites justifiées par des raisons sociales ou familiales à mi-temps (18 heures/semaine), à une assistante sociale, nommée à temps plein (36 heures/semaine) au Centre P.M.S.2, du 01/01/2018 au 28/02/2018.

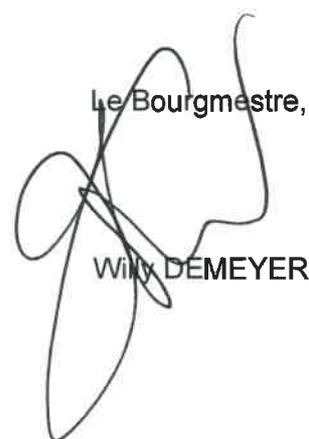
PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général,

  
Philippe ROUSSELLE



Le Bourgmestre,

  
Willy DEMEYER